RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 08681
Numéro SIREN : 407 881 994
Nom ou dénomination : LUCERNYS

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2022 sous le numéro de dépôt 25298

20220252982021

DATE DEPOT : 10/03/2022

N° DE DEPOT : 25298

N° GESTION : 1996B08681

N° SIREN : 407881994

DENOMINATION : LUCERNYS

ADRESSE : 32 rue des Jeûneurs 75002 Paris

MILLESIME : 2021

LPS10551778

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
10 MARS 2022
Sous le N° : 25298

LUCERNYS
Société par actions simplifiée
au capital de 105.900 euros
Siège social : 32 rue des Jeûneurs
75002 PARIS
RCS PARIS 407 881 994

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 30/06/2021 s'élevant à 805.911,30 euros de la manière suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : bénéfice de ..... 805.911,30 €

Affectation :

- Aux réserves :
  Autres réserves ..... 436.966,29 €
- Dividendes : ..... 368.945,01 €

TOTAUX : ..... 805.911,30 € 805.911,30 €

Le poste « Autres Réserves » passerait d'un montant de 1.673.370,51 euros à un montant de 2.110.336,80 € euros.

Le dividende global revenant à chaque action serait ainsi fixé à 348,39 euros.

La date de mise en paiement serait fixée au 29 décembre 2021.

Ce dividende est assujetti, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30 %, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Rappel des distributions antérieures :

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
30 juin 2020	-			
30 juin 2019	388.629,84 €			
30 juin 2018	211.150,98 €			

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Directeur Général

AUDIT BUGEAUD
Expertise comptable
Commissariat aux Comptes

LUCERNYS
conseil en métamorphose digitale
32, rue des Jeûneurs 75002 Paris
Siret 407 881 994 00039

LUCERNYS

Société par Actions Simplifiée au capital de 105.900 euros

32, rue des Jeuneurs

75002 PARIS

RCS PARIS 407 881 994

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION

DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

18 rue Spontini 75116 Paris | T 01 47 27 26 17 | www.audit-bugeaud.com

Bugeaud

LUCERNYS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Paris, le 17 décembre 2021

Audit Bugeaud
Robert MIRRI
Commissaire aux Comptes

Sas LUCERNYS

32 rue des Jeuneurs

75002 PARIS

COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2021

	Pages
COMPTES ANNUELS	
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Soldes intermédiaires de gestion	5
- Détail des comptes bilan actif passif	6 à 9
- Détail Compte de résultat	10 à 13
- Annexe	14 à 17
DOSSIER FISCAL	
- Liasse 2065	18 et 19
- Liasses 2050 à 2059-G	20 à 40
- Liasse 2067	41

LUCERNYS
conseil en métamorphose digitale
32, rue des Jeûneurs 75002 Paris
Siret 407 881 994 00039

Copie conforme

Csec
9 rue de l'Echelle

75001 PARIS
01.42.97.48.00

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2021 12			Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-t	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 603	6 603				
	Fonds commercial (1)	225 000		225 000	225 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	77 144	48 481	28 663	34 871	6 208-	17.80-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	732 245		732 245	171 901	560 344	325.97
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	19 945		19 945	23 165	3 219-	13.90-
	Total II	1 060 937	55 084	1 005 853	454 936	550 917	121.10
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				623	623-	100.00-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 331 206		2 331 206	2 835 939	504 733-	17.80-
	Autres créances	401 864		401 864	356 262	45 602	12.80
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 225 098		1 225 098	1 080 286	144 812	13.40
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	42 042		42 042	114 809	72 767-	63.38-
	Total III	4 000 210		4 000 210	4 387 919	387 709-	8.84-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 061 147	55 084	5 006 063	4 842 856	163 208	3.37

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 0
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 105 900)	105 900	104 800	1 100	1.05
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	277 946	248 360	29 586	11.91
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	14 999	14 999		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	0	0		
	Autres réserves	1 673 371	935 480	737 891	78.88
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	805 911	737 891	68 020	9.22
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	15 677	10 853	4 824	44.44
	Total I	2 893 805	2 052 384	841 421	41.00
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	80	25	55	222.09
	Emprunts et dettes financières diverses	32 089	10 283	21 806	212.06
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 224 683	1 816 774	592 091-	32.59-
	Dettes fiscales et sociales	629 119	567 751	61 368	10.81
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	53 327	116 430	63 104-	54.20-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	172 961	279 209	106 248-	38.05-
	Total IV	2 112 259	2 790 472	678 213-	24.30-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 006 063	4 842 856	163 208	3.37
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 112 259	2 790 472		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2021 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/06/2020 12	Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises	111 086		111 086	147 921	36 835-	24.90-
Production vendue de biens						
Production vendue de services	10 584 451	243 628	10 828 079	9 979 637	848 441	8.50
Chiffre d'affaires NET	10 695 537	243 628	10 939 165	10 127 558	811 607	8.01
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			20 583		20 583	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			170 259	262 130	91 872-	35.05-
Autres produits			4 474	64	4 410	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			11 134 480	10 389 753	744 728	7.17
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			103 139	133 965	30 826-	23.01-
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			8 962 038	7 965 515	996 523	12.51
Impôts, taxes et versements assimilés			56 794	45 166	11 628	25.74
Salaires et traitements			948 017	904 203	43 815	4.85
Charges sociales			413 712	487 133	73 420-	15.07-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 381	12 857	1 477-	11.49-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			7 997	177	7 821	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			10 503 078	9 549 015	954 063	9.99
I - Résultat d'exploitation (I-II)			631 402	840 737	209 335-	24.90-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)		10 492	10 492-	100.00-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	310		310	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	310	10 492	10 182-	97.05-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	182	192	10-	5.33-
Différences négatives de change	107		107	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	289	192	96	50.17
2. Résultat financier (V-VI)	21	10 299	10 278-	99.79-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	631 423	851 037	219 613-	25.81-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	412 499		412 499	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	412 499		412 499	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	74 942		74 942	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	40 824		40 824	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 824	4 824		
Total VIII	120 589	4 824	115 765	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	291 910	4 824-	296 733	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	117 422	108 322	9 100	8.40
Total des produits (I+III+V+VII)	11 547 289	10 400 244	1 147 045	11.03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 741 378	9 662 353	1 079 025	11.17
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	805 911	737 891	68 020	9.22

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liees 182 192

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/06/2021 12	% CA	Exercice N-1 30/06/2020 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
Ventes marchandises + Production	10 939 165	100.00	10 127 558	100.00	811 607	8.01
+ Ventes de marchandises	111 086	100.00	147 921	100.00	36 835-	24.90-
- Coût d'achat des marchandises vendues	103 139	92.85	133 965	90.57	30 826-	23.01-
Marge commerciale	7 947	7.15	13 956	9.43	6 009-	43.06-
+ Production vendue	10 828 079	100.00	9 979 637	100.00	848 441	8.50
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	10 828 079	100.00	9 979 637	100.00	848 441	8.50
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe	8 240 246	76.10	7 056 727	70.71	1 183 519	16.77
Marge brute de production	2 587 833	23.90	2 922 910	29.29	335 077-	11.46-
Marge brute globale	2 595 780	23.73	2 936 866	29.00	341 086-	11.61-
- Autres achats + charges externes **	709 652	6.49	880 483	8.69	170 830-	19.40-
Valeur ajoutée	1 886 127	17.24	2 056 383	20.30	170 256-	8.28-
+ Subventions d'exploitation	20 583	0.19			20 583	
- Impôts, taxes et versements assimilés	56 794	0.52	45 166	0.45	11 628	25.74
- Salaires du personnel	948 017	8.67	904 203	8.93	43 815	4.85
- Charges sociales du personnel	413 712	3.78	487 133	4.81	73 420-	15.07-
Excédent brut d'exploitation	488 187	4.46	619 882	6.12	131 695-	21.25-
+ Autres produits de gestion courante	4 474	0.04	64		4 410	NS
- Autres charges de gestion courante	7 997	0.07	177		7 821	NS
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	170 259	1.56	262 130	2.59	91 872-	35.05-
- Dotations aux amortissements **	21 092	0.19	35 502	0.35	14 409-	40.59-
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	633 830	5.79	846 398	8.36	212 568-	25.11-
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	310		10 492	0.10	10 182-	97.05-
- Charges financières **	2 717	0.02	5 853	0.06	3 137-	53.59-
Résultat courant	631 423	5.77	851 037	8.40	219 613-	25.81-
+ Produits exceptionnels	412 499	3.77			412 499	
- Charges exceptionnelles	120 589	1.10	4 824	0.05	115 765	NS
Résultat exceptionnel	291 910	2.67	4 824-	0.05-	296 733	NS
- Impôt sur les bénéfices	117 422	1.07	108 322	1.07	9 100	8.40
- Participation des salariés						
Résultat NET	805 911	7.37	737 891	7.29	68 020	9.22

** Retraitement du crédit bail

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20500000 LOGICIELS	6 602.50	6 602.50		
28050000 AMORTISSEMENTS LOGICIELS	6 602.50-	6 602.50-		
FONDS COMMERCIAL	225 000.00	225 000.00		
20700000 FONDS COMMERCIAL	225 000.00	225 000.00		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 662.94	34 870.81	6 207.87-	17.80-
21810000 INSTAL./AGENC.DIVERS	19 479.54	19 479.54		
21820000 MAERIEL DE TRANSPORT	6 634.00	6 634.00		
21830000 MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	32 086.88	29 249.63	2 837.25	9.70
21840000 MOBILIER	18 943.88	18 943.88		
28181000 AMORT.INST.AGENC.DIVERS	7 778.00-	5 828.00-	1 950.00-	33.46-
28182000 AMORTISSEMENT MAT DE TRANSPORT	2 563.00-	1 236.00-	1 327.00-	107.36-
28183000 AMORT.MAT.BUREAU-INFORM.	22 964.36-	19 694.24-	3 270.12-	16.60-
28184000 AMORT.MOBILIER	15 176.00-	12 678.00-	2 498.00-	19.70-
AUTRES PARTICIPATIONS	732 245.36	171 901.00	560 344.36	325.97
26110400 TITRES DE PART. MOBILITYS PLUS	168 986.08	171 901.00	2 914.92-	1.70-
26110500 TP LUCERNYS BELGIQUE	563 259.28		563 259.28	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	19 945.18	23 164.64	3 219.46-	13.90-
27510000 DEPOT GARANTIE TPS	19 642.73	22 862.19	3 219.46-	14.08-
27550000 CAUTIONS VERSEES	302.45	302.45		
Total II	1 005 853.48	454 936.45	550 917.03	121.10
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		622.80	622.80-	100.00-
40910000 FOURNISSEURS-ACOMPTES		622.80	622.80-	100.00-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 331 205.91	2 835 939.07	504 733.16-	17.80-
41100000 CLIENTS	2 118 294.91	2 125 130.01	6 835.10-	0.32-
41810000 CLIENTS-FAC.A ETABLIR	212 911.00	710 809.06	497 898.06-	70.05-
AUTRES CREANCES	401 864.24	356 262.08	45 602.16	12.80
40100000 FOURNISSEURS	3 900.00	462.76	3 437.24	742.77
40980000 AVOIRS A RECEVOIR	7 868.30	11 307.00	3 438.70-	30.41-
43870000 PRODUITS A RECEVOIR	1 999.98	17 027.66	15 027.68-	88.25-
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	31 572.00	110 912.00	79 340.00-	71.53-
44562000 TVA SUR IMMOBILISATIONS		1 601.40	1 601.40-	100.00-
44566000 TVA DEDUCTIBLE S/ABS	189 657.99	151 422.09	38 235.90	25.25
44566300 TVA DEDUCTIBLE BELGIQUE		930.62	930.62-	100.00-
44566400 TVA CEE DEDUCTIBLE	88 180.91	4 925.67	83 255.24	NS
44567000 CREDIT DE TVA	13 867.00		13 867.00	
44586000 TVA S/FACT.NON PARVENUES	60 088.39	46 043.75	14 044.64	30.50
44587000 TVA S/ FACTURES A ETABLIR		347.80	347.80-	100.00-
44870000 TAXES - PRODUITS A RECEVOIR	4 729.67		4 729.67	
45110000 MOBILITY PLUS		10 991.57	10 991.57-	100.00-
46722000 NDF DORIN CHRISTOPHE		289.76	289.76-	100.00-
DISPONIBILITES	1 225 097.57	1 080 285.72	144 811.85	13.40
51200100 BNP N¤00010075441	1 220 197.57	971 308.49	248 889.08	25.62
51220000 CREDIT DU NORD	4 900.00	4 900.00		
51230000 BE -BNP BELGIQUE		104 077.23	104 077.23-	100.00-

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	42 042.07	114 809.38	72 767.31-	63.38-
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	42 042.07	114 809.38	72 767.31-	63.38-
Total III	4 000 209.79	4 387 919.05	387 709.26-	8.84-
TOTAL GENERAL	5 006 063.27	4 842 855.50	163 207.77	3.37

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL		105 900.00	104 800.00	1 100.00	1.05
10130000	CAPITAL APPELE VERSE	105 900.00	104 800.00	1 100.00	1.05
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		277 946.15	248 360.00	29 586.15	11.91
10410000	PRIME D EMISSION	29 586.15		29 586.15	
10430000	PRIME D APPORT	248 360.00	248 360.00		
RESERVE LEGALE		14 999.49	14 999.49		
10611000	RESERVE LEGALE	14 999.49	14 999.49		
RESERVES REGLEMENTEES		0.40	0.40		
10620000	RESERVES INDISPONIBLES	0.40	0.40		
AUTRES RESERVES		1 673 370.51	935 479.54	737 890.97	78.88
10680000	AUTRES RESERVES	1 673 370.51	935 479.54	737 890.97	78.88
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		805 911.30	737 890.97	68 020.33	9.22
PROVISIONS REGLEMENTEES		15 676.70	10 853.10	4 823.60	44.44
14500000	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	15 676.70	10 853.10	4 823.60	44.44
Total I		2 893 804.55	2 052 383.50	841 421.05	41.00
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		80.20	24.90	55.30	222.09
51860000	INTERETS COURUS A PAYER	80.20	24.90	55.30	222.09
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		32 088.80	10 282.92	21 805.88	212.06
45130000	CFI	9 496.22	9 385.47	110.75	1.18
45140000	COMPTE COURANT LUCERNYS BE	21 695.13		21 695.13	
45517100	C/C YVON KERBOULL	897.45	897.45		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		1 224 683.10	1 816 773.78	592 090.68-	32.59-
40100000	FOURNISSEURS	857 455.65	897 172.40	39 716.75-	4.43-
40810000	FOURNIS.FAC.NON PARVENUES	367 227.45	919 601.38	552 373.93-	60.07-
DETTES FISCALES ET SOCIALES		629 119.22	567 750.98	61 368.24	10.81
42100000	REMUNERATIONS DUES		1 724.27	1 724.27-	100.00-
42120000	BE - REM DUES		9 016.17	9 016.17-	100.00-
42811000	PROVISION CP BELGIQUE		28 438.97	28 438.97-	100.00-
42820000	PROVISION CONGES PAYES	91 936.00	60 412.00	31 524.00	52.18
42860000	AUTRES CHARGES A PAYER	48 000.00	39 848.00	8 152.00	20.46
43100000	URSSAF	35 770.05	18 513.00	17 257.05	93.22
43200000	BE - COT DUES		9 118.15	9 118.15-	100.00-
43720000	RETRAITE	10 173.35	34 051.40	23 878.05-	70.12-
43750000	PREVOYANCE ET MUTUELLE	10 866.56	8 913.81	1 952.75	21.91
43820000	CHG SOCIALES PROV CONGES PAYES	36 774.00	24 165.00	12 609.00	52.18
44210000	PRELEVEMENT A LA SOURCE	7 448.00	5 236.00	2 212.00	42.25
44551000	TVA A DECAISSER		35 212.00	35 212.00-	100.00-
44551200	TVA A DECAISSER BELGIQUE		32 469.18	32 469.18-	100.00-
44571000	TVA COLLECTEE	251 022.23	236 670.64	14 351.59	6.06
44571110	TVA COLLECTEE 8.5%	206.87	747.84	540.97-	72.34-
44571200	TVA CEE COLLECTEE	88 180.91	4 925.67	83 255.24	NS
44587000	TVA S/ FACTURES A ETABLIR	27 864.95		27 864.95	
44860000	ETAT-CHGES A PAYER	20 876.30	16 504.00	4 372.30	26.49
44861000	TAXES A PAYER BW		1 784.88	1 784.88-	100.00-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
AUTRES DETTES		53 326.58	116 430.40	63 103.82-	54.20-
41100000	CLIENTS	12 763.42		12 763.42	
41980000	AVOIRS A ETABLIRS	38 294.70	86 085.80	47 791.10-	55.52-
46700000	DIVERS	824.93		824.93	
46700100	DEBITEURS / CREDITEURS DIVERS		29 318.00	29 318.00-	100.00-
46702000	BE - NOTE DE FRAIS		727.35	727.35-	100.00-
46720000	NDF FAURE EMMANUEL	79.00		79.00	
46722000	NDF DORIN CHRISTOPHE	594.13		594.13	
46723100	NDF COURADJUT AUDE	369.80		369.80	
46725000	LEVACHER PIERRE EMMANUEL	10.00		10.00	
46731000	BONHOMME SANDY	91.35		91.35	
46750000	NDF E CROIZE / BW	299.25	299.25		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		172 960.82	279 209.02	106 248.20-	38.05-
48700000	PRODUITS CONSTATES D AVANCE	172 960.82	279 209.02	106 248.20-	38.05-
Total IV		2 112 258.72	2 790 472.00	678 213.28-	24.30-
TOTAL GENERAL		5 006 063.27	4 842 855.50	163 207.77	3.37

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
VENTES DE MARCHANDISES	111 086.13	147 920.87	36 834.74-	24.90-
70720000 REVENTE DE MATERIELS	25 452.00	35 230.00	9 778.00-	27.75-
70722000 REVENTE MATERIEL DOM		8 245.00	8 245.00-	100.00-
70730000 VENTES LICENCES	85 634.13	104 072.73	18 438.60-	17.72-
70732000 VENTES LICENCES DOM		373.14	373.14-	100.00-
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	10 828 078.65	9 979 637.17	848 441.48	8.50
70600000 PRESTATIONS GROUPE		118 672.00	118 672.00-	100.00-
70610100 PRESTATIONS PONCTUELLES	980 826.63	667 731.03	313 095.60	46.89
70610120 TRANSFERT DE CHG HORS GP		12.50	12.50-	100.00-
70610200 PRESTATIONS RECURRENTES	487 154.00	486 945.12	208.88	0.04
70610220 PRESTATIONS RECURRENTES DOM		180.00	180.00-	100.00-
70610400 FMS	4 065.00	13 675.00	9 610.00-	70.27-
70610500 LOCATION DE LOGICIEL	682 960.26	722 569.94	39 609.68-	5.48-
70610800 DELEGATIONS DE RESSOURCES	8 309 234.60	6 676 840.82	1 632 393.78	24.45
70612100 PRESTATIONS PONCTUELLES UE	833.40	26 862.00	26 028.60-	96.90-
70612200 BE- PRESTATIONS REFACT		442 535.00	442 535.00-	100.00-
70612220 BE - PRESTATIONS SOUMISES		452 835.55	452 835.55-	100.00-
70612222 BE - PRESTATIONS NON SOUMISES		39 733.77	39 733.77-	100.00-
70612500 LOCATION LOGICIEL UE	239 126.30	209 365.86	29 760.44	14.21
70612800 DELEGATION DE RESSOURCES UE	3 668.20	103 440.00	99 771.80-	96.45-
70680010 FRAIS DE MISSION	12 402.76	17 538.58	5 135.82-	29.28-
70800000 COMMISSIONS	103 607.50	700.00	102 907.50	NS
70883000 REDEVANCE MARQUE	4 200.00		4 200.00	
Chiffre d'affaires NET	10 939 164.78	10 127 558.04	811 606.74	8.01
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	20 583.14		20 583.14	
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	20 583.14		20 583.14	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	170 258.50	262 130.39	91 871.89-	35.05-
79100000 AVANTAGE EN NATURE	7 002.29	5 057.91	1 944.38	38.44
79100111 TRANSFERT DE CHG - STRUCTURES	40 465.50	15 906.42	24 559.08	154.40
79100113 TRANSFERT DE CHG INTRA	121 608.60	241 166.06	119 557.46-	49.57-
79120000 TRANSFERT DE CHARGES	1 182.11		1 182.11	
AUTRES PRODUITS	4 473.93	64.09	4 409.84	NS
75800000 PRODUITS DIV.DE GESTION	4 473.93	64.09	4 409.84	NS
Total des Produits d'exploitation	11 134 480.35	10 389 752.52	744 727.83	7.17
ACHATS DE MARCHANDISES	103 139.07	133 964.73	30 825.66-	23.01-
60700000 ACHAT MARCHANDISES	103 139.07	133 964.73	30 825.66-	23.01-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	8 962 038.06	7 965 515.38	996 522.68	12.51
60400000 PRESTATIONS DE SERVICES	7 614 559.91	6 043 119.41	1 571 440.50	26.00
60410000 ACHATS LOGICIELS	344 722.10	435 742.62	91 020.52-	20.89-
60420000 BE - PRESTATIONS DE SERVICES		88 530.42	88 530.42-	100.00-
60421000 PRESTATIONS SERVICES INTRA	280 964.01	442 535.00	161 570.99-	36.51-
60422200 BE - SOUTRAITANCE INTRA		46 800.00	46 800.00-	100.00-
60611000 EDF-GDF	524.05	1 219.42	695.37-	57.02-
60620000 CARBURANT	87.29	1 268.91	1 181.62-	93.12-
60630000 PETITES FOURNITURES	4 558.95	3 425.42	1 133.53	33.09
60640000 FOURN.ADMINISTRATIVES	201.19	1 282.57	1 081.38-	84.31-
60642000 BE - FOURNITURES DE BUREAU		2 399.30	2 399.30-	100.00-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	%
61100000	SOUSTRAITANCE	288 800.00	257 051.90	31 748.10	12.35
61101000	MANAGEMENT FEES	65 544.00	77 356.00	11 812.00-	15.27-
61102000	SOUS-TRAITANCE GNLE	35 589.15	37 430.92	1 841.77-	4.92-
61102200	BE- SOUSTRAITANCE	5 078.50	173 580.41	168 501.91-	97.07-
61150001	PRESTATIONS GROUPE STRUCTURE	6 818.72	9 035.11	2 216.39-	24.53-
61232000	LOC BIEN MOB PEUGEOT 3008	4 380.01	1 262.33	3 117.68	246.98
61232100	LOC MOB PEUGEOT 5008	7 759.60	6 537.60	1 222.00	18.69
61232200	LOCATION VEHICULE BELGIQUE		7 576.39	7 576.39-	100.00-
61232222	BE -LOCATION VEHICULE BELGIQUE		12 505.40	12 505.40-	100.00-
61233000	LOC YAMAHA SCOOTER		423.52	423.52-	100.00-
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	78 476.35	77 309.50	1 166.85	1.51
61320044	LOCATION IMMOBILIERE		9 010.00	9 010.00-	100.00-
61320440	BE - LOCATION IMMOBILIERE		23 410.30	23 410.30-	100.00-
61330000	LOC COPIEUR SHARP MX2640 NSF	1 440.00	1 440.00		
61350000	LOCATIONS MOBILIERES	47.00	2 574.67	2 527.67-	98.17-
61350100	LOC FONTAINE A EAU	481.19	468.44	12.75	2.72
61400000	CHARGES LOCATIVES	6 062.90	4 948.36	1 114.54	22.52
61520000	ENTRETIENS BIENS IMMO	4 722.48	6 373.46	1 650.98-	25.90-
61550000	ENT BIENS MOBILIERS	547.78	1 368.62	820.84-	59.98-
61552000	BE - ENTRETIEN		33.00	33.00-	100.00-
61560000	MAINTENANCES	1 951.02	1 089.00	862.02	79.16
61600000	PRIMES D'ASSURANCES	11 426.42	7 279.15	4 147.27	56.97
61850000	COLLOQUES SEMINAIRES	21 374.00	5 017.60	16 356.40	325.98
62220000	COMMISSIONS	33 415.00	13 240.00	20 175.00	152.38
62261000	HONORAIRES	27 240.00	21 325.00	5 915.00	27.74
62262000	HONORAIRES JURIDIQUES	20 105.00	6 825.17	13 279.83	194.57
62262220	BE - HONORAIRES		10 913.97	10 913.97-	100.00-
62263000	HONORAIRES DIVERS	4 928.10	13 415.70	8 487.60-	63.27-
62270000	FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	546.96	179.41	367.55	204.87
62300000	PUBLICITE	44 680.00	26 843.00	17 837.00	66.45
62340000	CADEAUX A LA CLIENTELE	677.89	3 794.00	3 116.11-	82.13-
62382000	ANNONCES RECRUTEMENTS	16 522.24	14 863.57	1 658.67	11.16
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 794.33	19 281.79	16 487.46-	85.51-
62512000	BE - FRAIS DE DEPLACEMENTS		4 978.99	4 978.99-	100.00-
62570000	RECEPTIONS	5 329.19	18 853.73	13 524.54-	71.73-
62572000	BE- FRAIS DE RECEPTION		2 674.50	2 674.50-	100.00-
62600000	FRAIS POSTAUX & TELECOM.	8 262.45	8 230.55	31.90	0.39
62620000	FRAIS DIVERS INTERNET	5 083.48	3 292.36	1 791.12	54.40
62622000	BE - FRAIS TELECOM		1 853.77	1 853.77-	100.00-
62700000	FRAIS BANCAIRES	1 229.80	1 142.35	87.45	7.66
62720000	BE - FRAIS BANCAIRES		38.27	38.27-	100.00-
62800000	COTISATIONS DIVERSES	3 487.00	4 364.50	877.50-	20.11-
62810000	DONS	1 620.00		1 620.00	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		56 793.72	45 165.89	11 627.83	25.74
63120000	TAXE APPRENTISSAGE	6 175.85	1 834.17	4 341.68	236.71
63130000	FORMATION PROFESSIONNELLE	17 787.57	6 023.33	11 764.24	195.31
63511000	CET	24 672.00	22 087.00	2 585.00	11.70
63512000	TAXES FONCIERES	697.82	4 840.00	4 142.18-	85.58-
63514000	TAXE VEHICULE SOCIETE	1 442.00	1 319.00	123.00	9.33
63780000	TAXES DIVERSES	6 018.48	9 062.39	3 043.91-	33.59-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
SALAIRES ET TRAITEMENTS		948 017.43	904 202.82	43 814.61	4.85
64100000	ACTIVITES PARTIELLE	4 814.21	7 634.57	2 820.36-	36.94-
64110000	REMUNERATIONS	878 763.05	720 549.29	158 213.76	21.96
64112000	STAGIAIRE		1 194.77	1 194.77-	100.00-
64120000	REMBOURSEMENT TRANSPORT	6 542.27	5 514.05	1 028.22	18.65
64120100	PROV CONGES PAYES	31 524.00	26 397.00-	57 921.00	219.42
64120200	PROVISIONS SUR PRIMES		3 169.00-	3 169.00	100.00
64120211	CONGES PAYES BELGIQUE		28 438.97	28 438.97-	100.00-
64120300	CONT EMPLOYEUR TELETRAVAIL	2 720.00		2 720.00	
64130000	SALAIRES BELGIQUE		110 564.89	110 564.89-	100.00-
64132000	BE- SALAIRES CHARGES R		31 235.01	31 235.01-	100.00-
64150000	CHEQUES RESTAURANT	23 366.80	19 879.28	3 487.52	17.54
64151000	FRAIS CHQ RESTAURANT	287.10	546.00	258.90-	47.42-
64152000	BE - TICKETS RESTAURANTS		6 576.33	6 576.33-	100.00-
64152200	TICKETS RESTAURANTS REFACT		1 635.66	1 635.66-	100.00-
CHARGES SOCIALES		413 712.28	487 132.56	73 420.28-	15.07-
64510000	COTISATIONS URSSAF	239 727.36	200 503.15	39 224.21	19.56
64520000	RETRAITE	78 516.22	59 413.25	19 102.97	32.15
64522000	BE - CHARGES SOCIALES		30 274.54	30 274.54-	100.00-
64550000	PREVOYANCE ET MUTUELLE	29 837.09	27 180.45	2 656.64	9.77
64580000	CHG SOCIALES PROV CP	12 609.00	12 868.00-	25 477.00	197.99
64580100	CHARGES SOCIALES S/ PRIMES		1 342.00-	1 342.00	100.00
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	1 935.10	2 445.87	510.77-	20.88-
64800000	CHARGES SOCIALES BELGIQUE		121 254.07	121 254.07-	100.00-
64810000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	51 087.51	60 271.23	9 183.72-	15.24-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		11 380.56	12 857.36	1 476.80-	11.49-
68112000	DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	11 380.56	12 857.36	1 476.80-	11.49-
AUTRES CHARGES		7 997.18	176.59	7 820.59	NS
65410000	CREANCES IRRECOUVRABLES	7 192.50		7 192.50	
65800000	CHARGES DIV.GEST.COURANTE	804.68	176.59	628.09	355.68
Total des Charges d'exploitation		10 503 078.30	9 549 015.33	954 062.97	9.99
Résultat d'exploitation		631 402.05	840 737.19	209 335.14-	24.90-
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS			10 491.57	10 491.57-	100.00-
76110000	PRODUITS DE PARTICIPATIONS		10 453.05	10 453.05-	100.00-
76150000	INT COMPTE COURANT		38.52	38.52-	100.00-
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE		310.02		310.02	
76600000	GAIN DE CHANGE	310.02		310.02	
Total des Produits financiers		310.02	10 491.57	10 181.55-	97.05-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		181.95	192.19	10.24-	5.33-
66150000	INT COMPTES COURANTS	181.95	192.19	10.24-	5.33-
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE		106.67		106.67	
66600000	PERTE DE CHANGE	106.67		106.67	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Total des Charges financières	288.62	192.19	96.43	50.17
Résultat financier	21.40	10 299.38	10 277.98-	99.79-
Résultat courant avant impôts	631 423.45	851 036.57	219 613.12-	25.81-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	412 498.68		412 498.68	
77510000 PRODUITS CESSION ELTS INCORP	374 387.28		374 387.28	
77520000 PRODUITS CESSIONS ELTS CORP.	994.62		994.62	
77560000 PRODUITS DE CESSION IMMO FIN	37 116.78		37 116.78	
Total des Produits exceptioonels	412 498.68		412 498.68	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	74 941.57		74 941.57	
67180000 ECART APPORT PARTIEL ACTIF IS	74 941.57		74 941.57	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	40 823.66		40 823.66	
67520000 VNC IMMO CORP CORP. CEDEES	937.62		937.62	
67560000 VNC DES IMMO FIN. CEDEES	39 886.04		39 886.04	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	4 823.60	4 823.60		
68725000 AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	4 823.60	4 823.60		
Total des Charges exceptionuelles	120 588.83	4 823.60	115 765.23	NS
Résultat exceptionoel	291 909.85	4 823.60-	296 733.45	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	117 422.00	108 322.00	9 100.00	8.40
69500000 IMPOTS S/BENEFICES	182 743.00	149 360.00	33 383.00	22.35
69900000 CREDIT IMPOT RECHERCHE	65 321.00-	41 038.00-	24 283.00-	59.17-
Total des produits	11 547 289.05	10 400 244.09	1 147 044.96	11.03
Total des charges	10 741 377.75	9 662 353.12	1 079 024.63	11.17
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	805 911.30	737 890.97	68 020.33	9.22

Sas LUCERNYS

32 rue des Jeuneurs

75002 PARIS

ANNEXE DU 01/07/2020 AU 30/06/2021

Csec
9 rue de l'Echelle

75001 PARIS
01.42.97.48.00

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	14
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	16
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Composition du capital social	17
Produits à recevoir	17
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	17

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 006 063.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 10 939 164.78 Euros et dégageant un bénéfice de 805 911.30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Prise de participation dans Lucernys Belgique suite à l'apport partiel d'actif.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	231 603		
Installations générales agencements aménagements divers	19 480		
Matériel de transport	6 634		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 194		8 603
TOTAL	74 307		8 603
Autres participations	171 901		614 749
Prêts, autres immobilisations financières	23 165		281
TOTAL	195 066		615 029
TOTAL GENERAL	500 975		623 632

	. Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			231 603	231 603
Installations générales agencements aménagements divers			19 480	19 480
Matériel de transport			6 634	6 634
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 417	4 348	51 031	51 031
TOTAL	1 417	4 348	77 144	77 144
Autres participations	1 029	53 376	732 245	732 245
Prêts, autres immobilisations financières	3 500		19 945	19 945
TOTAL	4 529	53 376	752 191	752 191
TOTAL GENERAL	5 946	57 724	1 060 937	1 060 937

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 603			6 603
Installations générales agencements aménagements divers	5 828	1 950		7 778
Matériel de transport	1 236	1 327		2 563
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	32 372	8 104	2 335	38 140
TOTAL	39 436	11 381	2 335	48 481
TOTAL GENERAL	46 039	11 381	2 335	55 084

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 950				
Matériel de transport	1 327				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 104				
TOTAL	11 381				
TOTAL GENERAL	11 381				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	10 853	4 824			15 677
TOTAL	10 853	4 824			15 677
TOTAL GENERAL	10 853	4 824			15 677
Dont dotations et reprises exceptionnelles		4 824			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	19 945	0	19 945
Autres créances clients	2 331 206	2 331 206	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 000	2 000	
Impôts sur les bénéfices	31 572	31 572	
Taxe sur la valeur ajoutée	351 794	351 794	
Divers état et autres collectivités publiques	4 730	4 730	
Débiteurs divers	11 768	11 768	
Charges constatées d'avance	42 042	42 042	
TOTAL	2 795 057	2 775 112	19 945

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	80	80		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 224 683	1 224 683		
Personnel et comptes rattachés	139 936	139 936		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	93 584	93 584		
Taxe sur la valeur ajoutée	367 275	367 275		
Autres impôts taxes et assimilés	28 324	28 324		
Groupe et associés	32 089	32 089		
Autres dettes	53 327	53 327		
Produits constatés d'avance	172 961	172 961		
TOTAL	2 112 259	2 112 259		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	897			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	1 048	11		1 059

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	212 911
Autres créances	14 598
Total	227 509

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	367 227
Dettes fiscales et sociales	197 586
Autres dettes	38 295
Total	603 189

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	42 042
Total	42 042
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	172 961
Total	172 961

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

N° 2065-SD 2021

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072020	et clos le	30062021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Sas LUCERNYS	32 rue des Jeuneurs 75002 PARIS
SIRET 4 0 7 8 8 1 9 9 4 0 0 0 3 9	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le règime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mére:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable é 28%	656 124	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%		Resultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimiés imposable au taux de 10 %				

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
Autres PV imposables à 19%		PV é long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entrepnses nouvelles, art 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	
Entrepnses nouvelles, art 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies ☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐	Autres dispositifs ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangére, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus euxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dematerialisee. Le non respect de cette obligation est sanctionne par l'application de la majoration de 0,2 % prevue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour teledeclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont desormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Ceec 9 rue de l'Echelle 75001 PARIS *Tél:* 01.42.97.48.00	*Tél:*
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ Cocher la case correspondante	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 15/10/2021 Lieu PARIS
	Qualité et nom du signataire: Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature SCHMITT BERNARD
Examen de conformité fiscale (ECF)	

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2021

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 8 ann. III au CGI) • SARL, tous les associés ; • SCA, associés gérants ; • SNC ou SCS, associée en nom ou commanditée ; • SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS

• NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FDNOS (en cas de gerance libre)

• ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Quadra

1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : Sas LUCERNYS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 32 rue des Jeuneurs 75002 PARIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 7 8 8 1 9 9 4 0 0 0 3 9 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30 06 2021 Net 3	N-1 30 06 2020 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 603	AG 6 603		
	Fonds commercial (1)	AH	225 000	AI	225 000	225 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	77 144	AU 48 481	28 663	34 871
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	732 245	CV	732 245	171 901
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	19 945	BI	19 945	23 165
	TOTAL (II)	BJ	1 060 937	BK 55 084	1 005 853	454 936
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		623
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 331 206	BY	2 331 206	2 835 939
	Autres créances (3)	BZ	401 864	CA	401 864	356 262
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 225 098	CG	1 225 098	1 080 286
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	42 042	CI	42 042	114 809
	TOTAL (III)	CJ	4 000 210	CK	4 000 210	4 387 919
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 061 147	IA 55 084	5 006 063	4 842 856

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de reserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Dont opérations concernant cette rubrique ayant donné lieu au cours de l'exercice n° 2032

Dossier N° 001701 en Euros. Cerfa Quadra

Cadre

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des Impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : Sas LUCERNYS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 105 900)	DA	105 900	104 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	277 946	248 360
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	14 999	14 999
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	0	0
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 673 371	935 480
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	805 911	737 891
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	15 677	10 853
	TOTAL (I)	DL	2 893 805	2 052 384
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	80	25
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	32 089	10 283
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 224 683	1 816 774
	Dettes fiscales et sociales	DY	629 119	567 751
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	53 327	116 430
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	172 961	279 209
	TOTAL (IV)	EC	2 112 259	2 790 472
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 006 063	4 842 856

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	ID		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 112 259	2 790 472
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : Sas LUCERNYS — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	111 086	FB		FC	111 086	147 921
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	10 584 451	FH	243 628	FI	10 828 079	9 979 637
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	10 695 537	FK	243 628	FL	10 939 165	10 127 558
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	20 583	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	170 259	262 130
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 474	64
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	11 134 480	10 389 753
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	103 139	133 965
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	8 962 038	7 965 515
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	56 794	45 166
	Salaires et traitements*					FY	948 017	904 203
	Charges sociales (10)					FZ	413 712	487 133
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	11 381	12 857
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	7 997	177
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	10 503 078	9 549 015
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	631 402	840 737
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		10 492
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	310	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	310	10 492
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	182	192
	Différences négatives de change					GS	107	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	289	192
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	21	10 299
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	631 423	851 037

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : Sas LUCERNYS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	412 499	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	412 499	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	74 942	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	40 824	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	4 824	4 824
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	120 589	4 824
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	291 910	(4 824)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	117 422	108 322
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 547 289	10 400 244
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 741 378	9 662 353
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	805 911	737 891

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	182	192
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	AI	170 259	262 130
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf état annexe	120 590	412 498

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : Sas LUCERNYS 30/06/2021

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSION IMMO CORPORELLES	938	994
CESSION IMMO FINANCIERES	39 886	37 117
APPORT PARTIEL ACTIF IS	74 942	
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	4 824	
PV APPORT PARTIEL ACTIF		374 387

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2021

Désignation de l'entreprise : Sas LUCERNYS — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	231 603	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont composants	M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	19 480	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *			KV	6 634	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	48 194	LC		LD	8 603
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	74 307	LO		LP	8 603
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	171 901	8V		8W	614 749
	Autres titres immobilisés			IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	23 165	IU		IV	281
	TOTAL IV			LQ	195 066	LR		LS	615 029
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	500 975	ØH		ØJ	623 632

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW	231 603	IX	231 603
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	19 480	MO	19 480
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	6 634	MR	6 634
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	1 417	MS	4 348	MT	51 031	MU	51 031
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY	1 417	NG	4 348	NH	77 144	NI	77 144
FINANCIÈRES	Participations evaluees par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IO	1 029	ØX	53 376	ØY	732 245	ØZ	732 245
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	3 500	2E		2F	19 945	2G	19 945
	TOTAL IV		I3	4 529	NJ	53 376	NK	752 191	2H	752 191
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	5 946	ØK	57 724	ØL	1 060 937	ØM	1 060 937

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 30062021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas LUCERNYS

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Cegid Quadra

6 AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sas LUCERNYS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au debut de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	PE	6 603	PF		PG		PH	6 603	
Terrains	PI		PJ		PK		PL		
Constructions — Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
Constructions — Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
Constructions — Inst. generales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles — Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	5 828	QE	1 950	QF		QG	7 778	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	QH	1 236	QI	1 327	QJ		QK	2 563	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	32 372	QM	8 104	QN	2 335	QO	38 140	
Autres immobilisations corporelles — Emballages recupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL III	QU	39 436	QV	11 381	QW	2 335	QX	48 481	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ØN	46 039	ØP	11 381	ØQ	2 335	ØR	55 084	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode degressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2	4 824	N3		N4		N5		N6	4 824
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst gales,agenc et am des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR	4 824	NS		NT		NU		NV	4 824
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	4 824	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	4 824					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au debut de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cerfa Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : Sas LUCERNYS — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	10 853	TM	4 824	TN		TO	15 677
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	10 853	TS	4 824	TT		TU	15 677
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	10 853	UB	4 824	UC		UD	15 677
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	4 824	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

⑧ ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2021

Désignation de l'entreprise : Sas LUCERNYS — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	CL		CM		CN	
	Prêts (1) (2)	CP		CR		CS	
	Autres immobilisations financières	CT	19 945	CV	0	CW	19 945
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	CX	2 331 206		2 331 206		
	Créance representative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour depreciation anterieurement constituee * LO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	CY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	CZ	2 000		2 000		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	31 572		31 572		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	351 794		351 794		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	4 730		4 730		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	11 768		11 768		
	Charges constatées d'avance	VS	42 042		42 042		
	TOTAUX	VT	2 795 057	VU	2 775 112	VV	19 945
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	80	80		
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 224 683	1 224 683		
Personnel et comptes rattachés		8C	139 936	139 936		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	93 584	93 584		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	367 275	367 275		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	28 324	28 324		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	32 089	32 089		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	53 327	53 327		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	172 961	172 961		
TOTAUX		VY	2 112 259	VZ 2 112 259		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques — VL : 897

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Sas LUCERNYS — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 2 1

I. RÉINTEGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 805 911

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	3 942	XE	5 384
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	1 442		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		XY	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						I7	182 743

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	I.7	K7

Régimes d'impositions particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)	I8
	- imposées au taux de 0 %	ZN 2 769
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme	WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ	99 025
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	VH		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
					TOTAL I	WR	1 095 832

II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *	WT
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV
	- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)	WH
	- imposées aux taux de 19 %	WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations 2A)	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							ZY	
Majoration d'amortissement *							XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF	
			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA		
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS	

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	XG 439 708
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2
					TOTAL II	XH 439 708

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	656 124
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	XL
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XO
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	656 124

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : Sas LUCERNYS 30/06/2021

Détail des réintégrations diverses		
CHARGES EXCEPTIONNELLES APPORT PARTIEL ACTIF		74 942
DON		1 620
PV EN REPORT D IMPOSITION DEVENU IMPOSABLE		22 463
Total des réintégrations diverses	WQ	99 025
Détail des déductions diverses		
CII 2020		65 321
PV EN SURIS D IMPOSITION		374 387
Total des déductions diverses	XG	439 708

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : Sas LUCERNYS — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	128 710

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnites pour conges a payer, charges sociales et fiscales correspondantes non deductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Sas LUCERNYS — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	737 891	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	737 891
Prélèvements sur les réserves	OE		Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau	ZG	
TOTAL I	OF	737 891	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	737 891

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	8 642 076	7 611 182
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 86 460)	XQ	86 507	119 161
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	52 820	52 659
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV	33 415	13 240
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	147 219	169 273
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	8 962 038	7 965 515
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	24 672	22 087
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS)	9Z	32 122	23 079
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	56 794	45 166
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	YY	2 078 467	1 794 235
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	1 643 846	1 378 813
DIVERS	- Montant brut des salaires (ct. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*	ØB	711 418	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	1.18 %	1.24 %
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C G I) Si on cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : Sas LUCERNYS — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1	INMAC WSTORE TOSH	1 229		154		1 075
	2	INMACWSTORE dynab	995		57		938
	3	INMAC WSTORE TOSH	1 062		1 062		
	4	INMAC WSTORE TOSH	1 062		1 062		
	5	TP MOBILITY PLUS	3 934				3 934
	6	TP LUCERNYS BE	35 952				35 952
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme (9)	Long terme (10) — 19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations *	1		(1 075)	(1 075)				
	2	995	57	57				
	3							
	4							
	5	1 165	(2 769)				(2 769)	
	6	35 952						
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))		(1 018)			(2 769)	
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))		(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impots)

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

Désignation de l'entreprise : Sas LUCERNYS — Néant ☒ *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintegrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisees à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporte au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une societé d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes societes)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintegré	Montant rapporté au resultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impots)

Désignation de l'entreprise : Sas LUCERNYS

Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷ . *	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 decembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

formulaire obligatoire (article 53A du code général des impôts)

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Sas LUCERNYS — Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complement d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complement d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise : Sas LUCERNYS			Néant ☐*
Exercice ouvert le : 01/07/2020	et clos le : 30/06/2021	Durée en nombre de mois	1 2

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	YP	15
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	10 939 165
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	371 675
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	11 310 840
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	4 474
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	20 583
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	170 259
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	195 316
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	103 139
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	8 869 454
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	7 997
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	8 980 590
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	2 525 565
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	2 525 565

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	11 310 840	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	15	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX		
Période de référence	GY	01/01/2020		GZ	31/12/2020	
Date de cessation				HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portée en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2031 NOT SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2021
Page 39

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30 06 2021 N° SIRET 407881994 00039

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sas LUCERNYS

ADRESSE (voie) 32 rue des Jeuneurs

CODE POSTAL 75002 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	776
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	283

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Sarl Dénomination OSIATRE
N° SIREN (si société établie en France) 452538648 % de détention 42.49 Nb de parts ou actions 450
Adresse : N° 25 Voie RUE TRONCHET
Code postal 75008 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique Sas Dénomination CFI
N° SIREN (si société établie en France) 494445463 % de détention 30.78 Nb de parts ou actions 326
Adresse : N° 32 Voie rue des Jeuneurs
Code postal 75002 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique TRAN Prénom(s) THINH-KHAM
Nom marital % de détention 17.94 Nb de parts ou actions 190
Naissance : Date 151277 N° Département 99 Commune Pays VN
Adresse : N° 10 Voie ALLEE DES MISSIONNAIRES
Code postal 78330 Commune FONTENAY LE FLEURY Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C G I.)

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2059-G 2021
Page 40

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30062021 N° SIRET 40788199400039

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sas LUCERNYS

ADRESSE (voie) 32 rue des Jeuneurs

CODE POSTAL 75002 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	2

Forme juridique | Dénomination: LUCERNYS BELGIQUE
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention: 94.00
Adresse : N° 46 Voie: BOULEVARD DE LA WOLUWE
Code postal 1200 Commune: BRUXELLES Pays: BELGIQUE

Forme juridique: Sas | Dénomination: Mobility Plus
N° SIREN (si société établie en France): 752729475 | % de détention: 76.00
Adresse : N° 32 Voie: rue des Jeuneurs
Code postal 75002 Commune: PARIS Pays:

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES 541

Formulaire obligatoire (article 54 quater du code general des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

N° 2067 (2021)

ANNÉE ____ ou exercice du 01072020 au 30062021

Désignation de l'entreprise Sas LUCERNYS

Adresse 32 rue des Jeuneurs 75002 PARIS

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1	Mr COLLIER Charles Directeur du Conseil Offre Clo	83 A, rue du Faubourg du Temple 75010 PARIS 10
2	Mr DORIN Christophe Directeur Commercial et Marke	10, passage de la Fonderie 75011 PARIS
3	Mme COURADJUT Aude Directeur Sourcing IT	3, rue Feudon 92210 SAINT CLOUD
4	Mr MAASCH Jan-Eric Directeur de Compte	17, rue des Laitiers 94300 VINCENNES
5	Mr FAURE Emmanuel Ingénieur Commercial	20, avenue Léonard de Vinci 92400 COURBEVOIE
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❼)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽)	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	116 453				116 453				116 453
2	115 473				115 473				115 473
3	81 288				81 288	289			81 577
4	68 982				68 982	485			69 467
5	62 288				62 288	115			62 403
6									
7									
8									
9									
10									
**	444 484				444 484	889			445 373

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	678
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	5 329
Total	6 007

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ❿	451 380	- de l'exercice ❿	656 124
- de l'exercice précédent ⓫	334 096	- de l'exercice précédent ⓫	530 192

Nom et qualité du signataire SCHMITT BERNARD Président

A PARIS le 15/10/2021

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Cegid Quadra

Dossier N° 001701 en Euros.

Csec

AUDIT BUGEAUD
Expertise comptable
Commissariat aux Comptes

LUCERNYS
conseil en métamorphose digitale
32, rue des Jeuneurs 75002 Paris
Siret n° 407 881 994 00039

LUCERNYS

Société par Actions Simplifiée au capital de 105.900 euros

32, rue des Jeuneurs

75002 PARIS

RCS PARIS 407 881 994

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2021

18 rue Spontini 75116 Paris | T 01 47 27 26 17 | www.audit-bugeaud.com

Bugeaud

LUCERNYS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2021

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LUCERNYS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de la reconnaissance du chiffre d'affaires, nous nous sommes assurés de la correcte application de la séparation des exercices.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D 441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.
Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 17 décembre 2021

Audit Bugeaud

Robert MIRRI

Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2021 12			Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 603	6 603				
	Fonds commercial (1)	225 000		225 000	225 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	77 144	48 481	28 663	34 871	6 208-	17.80-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	732 245		732 245	171 901	560 344	325.97
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	19 945		19 945	23 165	3 219-	13.90-
	Total II	1 060 937	55 084	1 005 853	454 936	550 917	121.10
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				623	623-	100.00-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 331 206		2 331 206	2 835 939	504 733-	17.80-
	Autres créances	401 864		401 864	356 262	45 602	12.80
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 225 098		1 225 098	1 080 286	144 812	13.40
	Charges constatées d'avance (3)	42 042		42 042	114 809	72 767-	63.38-
	Total III	4 000 210		4 000 210	4 387 919	387 709-	8.84-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 061 147	55 084	5 006 063	4 842 856	163 208	3.37

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 0
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 105 900)	105 900	104 800	1 100	1.05
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	277 946	248 360	29 586	11.91
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	14 999	14 999		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	0	0		
	Autres réserves	1 673 371	935 480	737 891	78.88
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	805 911	737 891	68 020	9.22
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	15 677	10 853	4 824	44.44
	Total I	2 893 805	2 052 384	841 421	41.00
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	80	25	55	222.09
	Emprunts et dettes financières diverses	32 089	10 283	21 806	212.06
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 224 683	1 816 774	592 091-	32.59-
	Dettes fiscales et sociales	629 119	567 751	61 368	10.81
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	53 327	116 430	63 104-	54.20-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	172 961	279 209	106 248-	38.05-
	Total IV	2 112 259	2 790 472	678 213-	24.30-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 006 063	4 842 856	163 208	3.37
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 112 259	2 790 472		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2021 12			Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	111 086		111 086	147 921	36 835-	24.90-
Production vendue de biens						
Production vendue de services	10 584 451	243 628	10 828 079	9 979 637	848 441	8.50
Chiffre d'affaires NET	10 695 537	243 628	10 939 165	10 127 558	811 607	8.01
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			20 583		20 583	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			170 259	262 130	91 872-	35.05-
Autres produits			4 474	64	4 410	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			11 134 480	10 389 753	744 728	7.17
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			103 139	133 965	30 826-	23.01-
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			8 962 038	7 965 515	996 523	12.51
Impôts, taxes et versements assimilés			56 794	45 166	11 628	25.74
Salaires et traitements			948 017	904 203	43 815	4.85
Charges sociales			413 712	487 133	73 420-	15.07-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 381	12 857	1 477-	11.49-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			7 997	177	7 821	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			10 503 078	9 549 015	954 063	9.99
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			631 402	840 737	209 335-	24.90-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2021 12	Exercice N-1 30/06/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)		10 492	10 492-	100.00-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	310		310	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	310	10 492	10 182-	97.05-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	182	192	10-	5.33-
Différences négatives de change	107		107	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	289	192	96	50.17
2. Résultat financier (V-VI)	21	10 299	10 278-	99.79-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	631 423	851 037	219 613-	25.81-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	412 499		412 499	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	412 499		412 499	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	74 942		74 942	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	40 824		40 824	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 824	4 824		
Total VIII	120 589	4 824	115 765	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	291 910	4 824-	296 733	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	117 422	108 322	9 100	8.40
Total des produits (I+III+V+VII)	11 547 289	10 400 244	1 147 045	11.03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 741 378	9 662 353	1 079 025	11.17
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	805 911	737 891	68 020	9.22

* Y compris Redevance de credit bail mobilier
Redevance de credit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liees
(4) Dont interêts concernant les entreprises liees 182 192

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 006 063.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 10 939 164.78 Euros et dégageant un bénéfice de 805 911.30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Prise de participation dans Lucernys Belgique suite à l'apport partiel d'actif.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	231 603		
Installations générales agencements aménagements divers	19 480		
Matériel de transport	6 634		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 194		8 603
TOTAL	74 307		8 603
Autres participations	171 901		614 749
Prêts, autres immobilisations financières	23 165		281
TOTAL	195 066		615 029
TOTAL GENERAL	500 975		623 632

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			231 603	231 603
Installations générales agencements aménagements divers			19 480	19 480
Matériel de transport			6 634	6 634
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 417	4 348	51 031	51 031
TOTAL	1 417	4 348	77 144	77 144
Autres participations	1 029	53 376	732 245	732 245
Prêts, autres immobilisations financières	3 500		19 945	19 945
TOTAL	4 529	53 376	752 191	752 191
TOTAL GENERAL	5 946	57 724	1 060 937	1 060 937

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 603			6 603
Installations générales agencements aménagements divers	5 828	1 950		7 778
Matériel de transport	1 236	1 327		2 563
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	32 372	8 104	2 335	38 140
TOTAL	39 436	11 381	2 335	48 481
TOTAL GENERAL	46 039	11 381	2 335	55 084

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 950				
Matériel de transport	1 327				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 104				
TOTAL	11 381				
TOTAL GENERAL	11 381				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	10 853	4 824			15 677
TOTAL	10 853	4 824			15 677
TOTAL GENERAL	10 853	4 824			15 677
Dont dotations et reprises exceptionnelles		4 824			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	19 945	0	19 945
Autres créances clients	2 331 206	2 331 206	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 000	2 000	
Impôts sur les bénéfices	31 572	31 572	
Taxe sur la valeur ajoutée	351 794	351 794	
Divers état et autres collectivités publiques	4 730	4 730	
Débiteurs divers	11 768	11 768	
Charges constatées d'avance	42 042	42 042	
TOTAL	2 795 057	2 775 112	19 945

ANNEXE

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à l'an maximum à l'origine	80	80		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 224 683	1 224 683		
Personnel et comptes rattachés	139 936	139 936		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	93 584	93 584		
Taxe sur la valeur ajoutée	367 275	367 275		
Autres impôts taxes et assimilés	28 324	28 324		
Groupe et associés	32 089	32 089		
Autres dettes	53 327	53 327		
Produits constatés d'avance	172 961	172 961		
TOTAL	2 112 259	2 112 259		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	897			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	1 048	11		1 059

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	212 911
Autres créances	14 598
Total	227 509

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	367 227
Dettes fiscales et sociales	197 586
Autres dettes	38 295
Total	603 189

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	42 042
Total	42 042
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	172 961
Total	172 961